

Compte rendu du CTL du 05/07/2016

Ce CTL avait pour ordre du jour :

Point 1 : Projet de protocole de liaisons entre les pôles de contrôle revenus/patrimoine (PCRP) et les autres services (pour avis)

Point 2 : Dialogue de performance de la direction (pour information)

Point 3 : Mise en place du centre de contact (pour information)

Point 4 : Bilan de la campagne d'évaluation professionnelle (pour information)

En préambule et en réponse à une déclaration liminaire, la directrice a indiqué que :

> nos autorités, l'Etat, n'a plus besoin de prétextes pour supprimer des emplois : la finalité est budgétaire, il faut faire des économies.

Mesurons l'aplomb de notre administration, via ses représentants locaux : avant il fallait trouver des prétextes, aujourd'hui plus besoin !

L'austérité budgétaire est une fin en soi, quel que soit le prix à payer par les agents et les usagers !

Manifestement le prix n'est pas le même pour tout le monde : qu'on en juge des cadeaux faits aux entreprises via (entre autres !) le Crédit Impôt Recherche (CIR), le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE), ou le Prélèvement à la Source (PAS) à venir qui va leur permettre de se faire de la trésorerie en qualité de collecteur... comme la TVA...reversée... ou non !

> les Trésoreries de Ris et des Ulis seront reclassées au 01/01/2017.

S'agissant de la fermeture de ces deux postes comptables envisagés par la direction (CTL des 10 et 22 mars derniers avec vote unanime CONTRE de tous les élus syndicaux), et contrairement à ce qui avait été avancé par notre direction, **NON toutes les communes n'étaient manifestement pas favorables aux fermetures de ce service public de proximité !**



L'intersyndicale CGT, FO et Solidaires de la DDFiP du 91 a adressé, le 17 juin, une « **Lettre aux élus maires en Essonne** » expliquant les projets de fermetures de certaines trésoreries, et demandant le soutien des élus pour que ces services de proximité ne ferment pas.

Mobilisées contre ces fermetures, ces communes en ont obtenus le report... une première victoire au compte de la mobilisation de tous !

> la trésorerie de Massy devrait être transférée dans les locaux fiscaux au 1^{er} semestre 2017 ; les agents du site en ont été informés par la direction

Point 1 : projet de protocole des PCRP installés à Corbeil et Palaiseau

Dans le cadre de la présentation du protocole, la direction a indiqué qu'il est évolutif, qu'il doit être revu après un premier bilan dans quelques mois.

La CGT a demandé le nom des deux encadrants de chacun des deux pôles : *après avoir confirmé le nombre d'encadrants par pôle (1IP + 1 IDIV ou 1IDIV hors classe + 1 IDIV classe normale), la direction*

a botté en touche et reporté l'information du nom des encadrants à mi-juillet.

Notons toutefois qu'à l'heure ou nous écrivons, les chefs de service ont été officiellement nommés et les agents informés... sauf qu'il n'y en a plus qu'un sur Corbeil !? La direction ne le savait pas 10 jours avant ??? Un seul chef de service pour un pôle de 20 agents ??? La Cgt interviendra sur cette question.

Nous sommes également intervenus sur la question des **parkings** sur ces deux sites, demandant que des solutions soient trouvées pour un stationnement non payant à proximité des services. La CGT et Solidaires ont voté contre ce projet, FO et la CFDT se sont abstenus.

Nous ne nous étendrons pas sur le dialogue de performance de la direction qui s'est félicitée des très bons résultats de notre direction !

A quel prix pour les agents ?

Point 3 : Mise en place du centre de contact

Centres d'appels de masse, les CDC sont destinés à recevoir les appels des usagers pour du renseignement d'ordre général, le traitement de certaines démarches personnalisées telles que la mensualisation, les changements d'adresse, la délivrance de relevés de propriété, le pré-traitement des demandes de délais ou de réclamations contentieuses.



D'abord expérimenté en 2014 à Rouen pour les appels et courriels des usagers de l'Oise, puis en 2015 à Chartres pour ceux de l'Eure et Loir, de la Seine Saint Denis et des Alpes de Haute Provence, la DG étend le périmètre fonctionnel à dix autres départements qui dépendront de deux nouveaux centres, à Valence et à Carcassonne : l'Essonne dépendra de ce dernier.

Nous avons posé les questions suivantes à la direction :

- Pourquoi un appel payant qui ne permettra pas un accès à tous les usagers ?
- quel impact en terme d'emplois ?

et relevé la volonté de la DGFIP d'éloigner l'utilisateur des services de proximité afin de limiter l'accueil physique qu'elle voudrait bien faire disparaître (fermeture programmée de l'accueil limité au seuls rendez-vous), suppressions d'emplois oblige !

Nous avons aussi dénoncé les conditions de travail dans les CDC (horaires étendus de 8h30 à 19h sans compensation financière)

La directrice a répondu d'une part que la collectivité nationale contribue à hauteur de 50 emplois pour l'Aude (CDC de Carcassonne) qui ne sont pas fléchés pour 2017, d'autre part que les agents sont contents dans les CIS et qu'ils n'en partent pas.

> Oubliée la « vraie vie » des agents des CDC en expérimentation !

- les collègues nommés sont très majoritairement des agents non volontaires issus de mutations ou concours qui n'ont pas choisi cette affectation (qui n'apparaissait pas dans les vœux sur Agora)
- les conditions de travail se rapprochent des CIS sans en avoir le volet indemnitaire

> Oubliés les demandes massives de mutations des agents du CDC de Rouen !

> Oubliée la grève massive mobilisant près de 70 % des agents du CDC de Chartres après moins d'un mois d'expérimentation !

La CGT Finances Publiques condamne la généralisation de ces expérimentations qui sont devenues pérennes et n'ont pour but que la destruction du réseau territorial et la poursuite des suppressions d'emplois.

Point 4 : Bilan de la campagne d'évaluation professionnelle (2015 / gestion 2014)



La direction a relevé une stabilité du nombre de recours. Un tableau détaillant les taux de satisfaction des recours doit nous parvenir ; nous le mettrons en ligne sur le site à réception.

Question diverse de la CGT :

Nous étions précédemment intervenus au sujet de la cantine de Corbeil, les collègues se plaignant de la moindre qualité des repas notamment. Nous avons également relevé une disparité des tarifs des repas sur le département, pour un même prestataire.

La direction avait alors précisé qu'il fallait avoir le recul de quelques semaines (2/3 mois) pour tirer un premier bilan de la nouvelle chaîne froide mise en place en avril dernier.



La direction n'ayant pas encore établi ce premier bilan de « satisfaction », nous avons demandé qu'il soit à présent effectué afin que cette restauration s'améliore notablement.